

Rapport 2009

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2008;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2009;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2010;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Traitement des élus pour l'année 2009.

1. L'analyse du bilan 2008

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2008 réalisé</u>
Taxes	1 428 197 \$	345 687
Paiements tenant lieu de taxes	322 313	449 767
Autres recettes de sources locales	449 164	941 077
Transferts	602 802	
Totaux :	<u>2 802 476 \$</u>	<u>3 176 882 \$</u>

1 440 351 \$

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2008 réalisé</u>
Administration générale	519 081 \$	518 853 \$
Sécurité publique	218 491	187 125
Transport	523 816	488 199
Hygiène du milieu	438 185	497 598
Santé et bien-être	13 127	12 302
Aménagement, urbanisme et développement	108 331	320 670
Loisirs et culture	316 237	354 318
Frais de financement	114 859	133 377
Remboursement de la dette à long terme	201 222	190 955
Transfert à l'état des activités d'investissement	343 843	817 334
Affectation	5 284	16 633
Financement en cours		33 196
	<u>2 802 476 \$</u>	<u>3 535 332 \$</u>

Totaux :

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 374 406 \$, que les dépenses ont également été supérieures de 732 856 \$ à nos prévisions, laissant donc un excédent des dépenses sur les revenus de 358 450 \$ en 2008.

Cet excédent est la conséquence de l'application des nouvelles normes comptables pour les municipalités qui, entre autres, renvoient directement à la dépense les frais d'immobilisations au lieu de les considérer en tant qu'actifs comme cela était le cas auparavant ; sans quoi, nous aurions affiché un surplus budgétaire. Cet excédent sera récupéré sur les trois prochaines années puisqu'il s'agit de façon intangible de normes comptables et non d'une réalité concrète.

Encore cette année, nous pouvons vous assurer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté. Nos gestionnaires sont efficaces et ils s'efforcent, en tout temps, d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition.

Le conseil municipal et les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et améliorer la qualité de vie des résidents de la municipalité, et ce, tout en devant appliquer les normes et les lois qui peuvent déplaire à certaines occasions à des contribuables qui ne veulent pas s'y conformer ou qui essaient de s'y soustraire.

2. La situation financière au 30 septembre 2009

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2009, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 845 256 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 352 489 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 698 543 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 352 489 \$.

Nos contributions financières pour 2009

➤ Corporation de développement – Club Lions de Macamic	
→ Soirée bavaroise (collaboration aux activités culturelles)	1 500 \$
➤ Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	14 440
➤ Centre de la Petite enfance	100
➤ Club Lions de Macamic :	
→ Brigadière scolaire	1 000
→ Journée sécurité à vélo	175
➤ Ensemble vocal Émergence (chorale)	50
➤ Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
➤ Club de l'Amitié des handicapés	120
➤ Comité des Loisirs, secteur Colombourg (Bye Bye)	550
➤ Pavillon Tremblay	100
➤ Pavillon Le Séjour	200
➤ École des Quatre-Cantons	100
➤ Fondation docteur Jacques-Paradis	2 848
➤ CRSBP Abitibi-Témiscamingue (Reconnaissance bénévoles)	100
➤ Société d'Alzheimer	100
➤ LITPS Abitibi-Témiscamingue	125
➤ Place aux Jeunes Abitibi-Ouest	50
➤ Carrefour Jeunesse Emploi	300

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 comporte un projet, à savoir :

- ☞ un projet pour une somme de 1 663 428 \$ pour la réfection du réseau routier;

4. Les orientations de la municipalité pour 2010

En 2010, nous avons planifié de poursuivre les travaux de drainage de notre réseau routier et le rechargement en concassé de certains chemins ruraux. Nous serions heureux de voir construire notre nouvelle bibliothèque municipale sur les fondations de l'ancien site du Club de l'Âge d'Or.

Nous souhaitons terminer les travaux de climatisation à la salle communautaire du secteur Colombourg et refaire le macadam dans le Rang 2 et 3 Ouest, secteur de l'ancienne paroisse.

L'abaissement des derniers regards sur certaines rues et avenues sera aussi priorisé.

Nous allons également travailler sur les dossiers de réfection des terrains de tennis et de mise à niveau du Centre Joachim-Tremblay, et ce, si le gouvernement du Québec nous accorde son appui financier pour de tels projets.

Nous aimerions aussi refaire certaines sections de trottoirs en plus des quelques aménagements dans les divers parcs de la municipalité et finaliser le dossier de l'asphaltage de la cour du quai qui aurait dû être fait en 2009.

Concernant la sécurité incendie, la MRC d'Abitibi-Ouest a maintenant déposé son Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) au ministère de la Sécurité incendie. L'entrée de vigueur du Schéma a nécessité des investissements importants afin de respecter les orientations ministérielles, atteindre les objectifs du SCRSI et respecter le plan de mise en œuvre de la municipalité. Nous nous devons d'être proactifs dans ce dossier et nous assurer, entre autres, que les propriétaires du secteur Colombourg n'aient pas à assumer la totalité des augmentations de ces coûts considérant que l'ancienne municipalité de Colombourg n'avait pas son propre service municipal en sécurité incendie.

En effet, puisque les anciennes municipalités Ville et paroisse de Macamic ont un service des incendies conforme qui au 1^{er} janvier prochain desservira officiellement le secteur Colombourg, la taxe spéciale pour les municipalités non desservies au taux de 0,27 \$/100 \$ ne sera pas chargée aux contribuables de Colombourg. À titre d'exemple, pour une propriété évaluée à 90 000 \$, cela aurait représenté une charge annuelle de 243 \$.

5.	La liste des contrats de plus de 25 000 \$
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

Asphaltage Théo Paquet inc.	56 105	Entretien chemin et stationnement hôtel de ville
Réfrigération Beauchemin	52 686	Hôtel de Ville
Construction Pierre Mandeville	53 449	Toiture salle Colombourg
Filtrum Construction	70 058	Station pompage, Fortin-les-Berges
Galarneau Entrepreneur général inc.	87 645	Fabrication de concassé
GREPCO	151 640	Réaménagement hôtel de ville
Labbé Peintre	73 426	Réaménagement hôtel de ville
Gilbert Peintre	29 686	Réaménagement hôtel de ville
MRC d'Abitibi-Ouest	144 543	Quote-part 2009
Ministre des Finances	99 964	Sûreté du Québec
Réalisation Abitibi inc.	96 248	Réaménagement hôtel de ville
Sintra inc.	170 678	Macadam Ceinture du Lac
Wolseley-Groupe Plomberie	29 186	Projet regard Entretien usine filtration Projet CSSS des Aurores-Boréales

Le traitement des élus pour

2009

La rémunération annuelle versée au maire est de 9 225 \$ et l'allocation de dépenses est de 4 612,50 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 075 \$ et une allocation de dépenses de 1 537,50 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens dévoués à notre organisation et c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets. Nous tenons à les en remercier sincèrement.

Félicitations à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de la collectivité.

Un merci tout à fait spécial à madame Dianne Duchesne pour ses 22 années de dévouement auprès de la population. Nous avons eu la chance de travailler avec une personne d'une grande intégrité et juste dans ses prises de décisions, une femme authentique et nous voulons lui souhaiter la meilleure des chances pour tous ses nouveaux défis.

Merci également à monsieur Éric Poiré qui a consacré ses 10 dernières années à servir la population avec l'enthousiasme que nous lui connaissons. Nous garderons tous le souvenir d'un bon vivant, d'un excellent gestionnaire et d'un homme d'une grande valeur qui a travaillé au mieux-être de ses pairs.

Finalement, nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux conseillers au sein du conseil municipal et les inviter à collaborer au développement et à la mise en place de tous les projets en cours et de ceux à venir.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le maire,

Daniel Rancourt
